



Programme de formation : Habilitation électrique Photovoltaïque - BP

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES :

- Respecter les consignes de la norme NFC 18510
- Intervenir en toute sécurité sur des opérations de pose, de raccordement et de maintenance de panneaux photovoltaïques
- Prévenir les risques liés aux opérations d'ordre électrique
- Obtenir l'habilitation électrique BP

PRÉ-REQUIS : Connaissance de la langue française nécessaire à la compréhension des instructions, avoir plus de 18 ans.

NOMBRE DE PARTICIPANTS : 1 à 10 personnes maximum par groupe

Validité : 3 ANS

DURÉE : 2 jours soit 14 heures

LES POINTS ABORDÉS :

Généralités sur l'habilitation électrique BP

- Présentation de la procédure d'habilitation électrique selon la norme NFC 18510 en relation avec les domaines de tension
- Connaître l'habilitation électrique BP et ses spécificités
- Évaluation des risques - effets physiopathologiques du courant électrique
- Savoir faire la différence entre contact direct, indirect et court-circuit
- Prise de connaissances des règles de sécurité découlant des dangers du courant électrique
- Savoir comment se conduire en cas d'accident

Évaluation des risques électriques sur les installations photovoltaïques

- Rappel sur les EPI (Equipements de protection individuelle) et la façon de les utiliser
- Retour sur la notion de risque électrique
- Appréhender le fonctionnement du matériel en zone électrique

Savoir réaliser une intervention sur des installations photovoltaïques

- Connaître le principe d'évaluation des risques
- Mener des opérations d'ordre électrique en toute sécurité
- Gérer l'organisation et l'encadrement sur une intervention d'ordre électrique
- Prises de connaissances des prescriptions de sécurité pour non électricien dans le cadre de pose de modules photovoltaïques

PUBLIC CONCERNÉ :

Personnel non électricien, Couvreur et/ou
Personnel du bâtiment...

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES, D'ANIMATION ET D'ENCADREMENT :

Vidéo projecteur, paper-board et livret remis aux stagiaires pour la partie théorique en salle de formation. Echange d'expérience avec les stagiaires, étude de cas et vidéos.

Suivie d'une séance d'exercices pratiques/de mise en situation sur sites sélectionnés et maquette formateur.

SANCTION DE LA FORMATION :

Délivrance d'une Attestation de compétence et d'un
Titre d'habilitation électrique.